

VALLÉE D'ARVIEUX

Implanté en bas du col d'Izoard, Brunissard est le village le plus important de la vallée d'Arvieux. Pour sa partie ancienne il comporte de belles maisons au style propre à la vallée d'Arvieux.

Il possède un ensemble patrimonial regroupé, unique en Queyras, représentatif de la vie traditionnelle des villages :

- sa chapelle évangélique reconstruite au 19^e siècle qui, un temps, a également servi d'école ;
- sa chapelle catholique dédiée à St Pierre ;
- sa fruitière destinée à recevoir et transformer le lait produit dans le village ;
- son four à pain – qui appartient au village –

surmonté de son campanile destiné à réunir l'assemblée des chefs de familles ;
- son « école Jules Ferry » aménagée en Musée de l'école.

Lieu de départ à l'époque de l'émigration, Brunissard et La Chalp, situé 1km en aval, restent des villages à religion protestante dominante.

Le village de la Chalp, point central du tourisme hivernal, plus «modernisé» - siège de la coopérative « Les jouets du Queyras » - avec le presbytère (aujourd'hui vendu), la Chalp a été longtemps le siège de la paroisse protestante du Queyras.



Chapelle évangélique et campanile de Brunissard ©PNRQ

CATINAT ET LES MAISONS

Dans la traversée du massif de Catinat, il faut se souvenir que le nom de Catinat provient du général de Louis XIV qui, avec son armée, a sévi dans le Queyras en 1692-93. Il aurait établi un camp au sommet du massif.

Admirer la belle forêt de

mélèzes, arbre de lumière, cette essence favorise la croissance de l'herbe.

Depuis Les Maisons on peut voir la vallée d'Arvieux, son chef-lieu avec son église et son temple. Et, en perspective, les chaînes de montagnes au-dessus des gorges du Guil.



Lac de Roue ©F.Amoros

LAC DE ROUE

Le plateau de Roue que l'on traverse est l'un des sites les plus typiques du Queyras, avec ses anciennes prairies, ses mélèzes, et son lac à la «motte flottante» établi sur une ancienne tourbière.

Le Trèfle d'eau, associé aux potamots, forme des herbiers flottants qui abritent la Potentille des marais, espèce protégée.

CHÂTEAU VILLE-VIEILLE

La descente sur Château-Queyras permet surtout de voir de haut « Fort Queyras » et de mesurer l'impact de cette ancienne forteresse médiévale, implantée au milieu de la vallée.

À Ville-Vieille, village pour une bonne partie reconstruit après les crues de 1957, on peut voir la Coopérative des Artisans et se documenter auprès de l'Office du Tourisme.

Bibliographie

«Lou Jeanneït quitte son pays» de Pierre Blanc. Une évocation de l'exil des protestants du Queyras au 17^e siècle. Editions du Queyras. Prix de vente : 9,50€

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Hôtel • Gîtes • Camping • Chambres d'hôtes

Restaurants/Snack • Tous commerces

Poste/retrait d'argent • Navettes

Office de Tourisme du Guillestrois et du Queyras : +33 (0)4 92 46 76 18
www.lequeyras.com



INSTITUT
EUROPEEN
DES
ITINERAIRES
CULTURELS

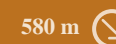
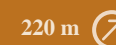


Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

BRUNISSARD ■ VILLE-VIEILLE

Hautes Alpes



Fort Queyras ©Images et Reves



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

BRUNISSARD

VILLE-VIEILLE

Description du circuit

- 1 Descendre jusqu'au village de la Chalpe en suivant la RD902 sur environ 900m.
- 2 Après les remontées mécaniques, traverser le torrent du Rivet et tourner immédiatement à gauche en suivant le balisage rouge et blanc (GR5). Prendre le sentier qui remonte dans le bois.
- 3 Traverser la forêt de mélèzes du massif du Catinat jusqu'au village ancien des Maisons après une brève descente.
- 4 Suivre le sentier balisé jusqu'au lac de Roue.
- 5 Traverser le plateau en passant par les deux belvédères. Descendre sur Château-Queyras.
- 6 Traverser le Guil en passant par la droite de Fort-Queyras. Possibilité de passer dans le village si besoin.
- 7 Suivre le Guil jusqu'à Ville-Vieille (balisage jaune). Hébergement possible (gîte et hôtel).

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.

Balisage :

